

celui qui établira, à Chicoutimi, une manufacture de fromage et de beurre. Ce serait un octroi annuel pendant cinq ans.

Le même Conseil de ville a, de plus, décidé d'accorder une prime à ceux qui établiraient une manufacture de laine à Chicoutimi. Le Conseil du comté se joindra certainement au Conseil de ville pour offrir une prime considérable.

L'industrie des fromages, des beurres, et des laines réussiraient très-bien à Chicoutimi.

Avis donc aux industriels et à ceux qui désirent faire profiter leurs capitaux ! qu'ils ne perdent pas cette occasion ni cet encouragement !

On parle aussi d'établir à Chicoutimi des fonderies considérables.

— Dans la paroisse de St-Roch des Aulnaies, comté de l'Islet, le recensement qui vient d'être fait porte la récolte des pommes de terre pour l'année 1880, à 98,000 minots. C'est assurément une grande production, et elle aurait été plus considérable, si les cultivateurs n'eussent pas eu à compter avec la sécheresse qui s'est vivement fait sentir dans les mois juin et juillet 1880. Il se récolte dans cette paroisse presque assez de pommes de terre pour alimenter une fabrique de féculé. Que ceux qui désirent favoriser l'industrie agricole, et qui ont en mains des capitaux, n'attendent en marche une semblable exploitation, et ils seront certains d'avoir fait un bon placement.—Qu'on se le dise !

Utilité des cercles agricoles.—M. l'écrivain du *Messenger de Lewiston*, Maine, Etats-Unis, rend compte d'une réunion du *Club National* où les causes de l'émigration ont été étudiées, termine par la réflexion suivante : " Il est bien certain que si chaque paroisse du Canada possédait un club ou cercle comme le nôtre, les Canadiens apprendraient une foule de choses qu'ils ignorent, et peut-être apprendraient-ils les moyens de vivre au pays, chose qu'un trop grand nombre semblent ignorer. "—C'est triste à dire, mais c'est vrai. Dans nos campagnes, on vit trop dans l'isolement ; de là naît l'indifférence pour la culture des champs que nous pourrions apprendre à apprécier, par le moyen de réunions fréquentes où l'on discuterait tous les questions propres à ramener l'aisance parmi nous.

Organisons donc des cercles agricoles dans toutes nos paroisses ; que ceux qui jouissent de quelque influence se mettent à la tête du mouvement : dans ces conditions nous mettrons l'agriculture en haute considération, et nous éviterons en outre le reproche que l'on nous fait de ne pas nous occuper assez de nos propres affaires. Comme nous l'avons souvent dit, et comme nous aurons souvent occasion de le répéter, c'est en discutant, dans les réunions des cercles agricoles, les différentes questions propres à améliorer notre culture, que nous arriverons à créer parmi nous l'aisance et le bien-être. Sur le terrain de l'agriculture on s'entend toujours, et pour que rien ne vienne troubler l'harmonie qui doit exister dans ces réunions, il est nécessaire que la politique y soit complètement étrangère. Les cercles agricoles ne doivent avoir d'autre but que de mettre en jeu, dans les meilleures conditions les forces actives destinées à fertiliser les champs. C'est là une mission qui en vaut certainement une autre ; c'est un moyen à employer pour enrichir et rendre prospère notre beau pays.

Encore une fois, organisons-nous, unissons-nous : car l'union fait la force ; nous le savons, rien n'est plus vrai. Il faut donc que chacun, selon ses moyens et l'influence dont il jouit, s'efforce de contribuer à la régénération de notre agriculture, la mette en plus haute estime parmi notre population des campagnes.

L'agriculture, qui selon nous a toujours été beaucoup trop négligée, offre un vaste champ aux hommes de dévouement et de courage. Le cultivateur tout d'abord se doit de ne pas manquer les occasions qui lui sont offertes d'améliorer sa condition par une culture raisonnée, et c'est par le contact des cercles agricoles qu'il apprendra à mieux cultiver et à reconnaître les besoins qu'exige sa propre culture. Ne laissons donc pas seulement aux autres le soin de conduire nos propres affaires. Si des personnes dévouées nous tendent une main secourable, pour apporter un remède à notre indifférence et à notre insouciance pour l'agriculture, acceptons-la de bon cœur. Nos gouvernants ont mis à notre disposition des écoles d'agriculture, des sociétés d'agriculture, même un journal d'agriculture, pour nous instruire sur nos propres besoins, pour acquérir les connaissances nécessaires à la pratique de notre profession : profitons en, afin que ces efforts qui se font de la part de ceux qui désirent le progrès de notre agriculture, ne soient pas faits en pure perte. Joignons à ces moyens d'améliorer notre culture, l'établissement des Cercles agricoles dans toutes les

paroisses, et tout sera pour le mieux : l'agriculture deviendra prospère !

RECETTES

Moyen d'empaqueter les œufs.

Il y a un moyen d'empaqueter les œufs de manière à pouvoir les transporter à une longue distance, dans des chemins raboteux, sans qu'ils subissent aucun dommage. Il arrive trop souvent que les œufs sont empaquetés sans les précautions nécessaires et se cassent très-facilement dans le cours du trajet. Il suffit d'empaqueter solidement, avec une matière élastique entre chaque rang. Nous avons vu souvent des œufs empaquetés dans des barils sans qu'un seul œuf soit cassé, et d'autres où plus de la moitié des œufs étaient cassés. Le meilleur moyen d'empaqueter les œufs, soit en baril, en boîte ou dans des papiers, est de placer d'abord dans le fond un rang de foin ou de pailles, à l'épaisseur de trois pouces, sur lequel on répand, à l'épaisseur d'un pouce, du foin ou paille hachés, ou de la balle d'avoine ; placez alors les œufs sur le côté, sans qu'ils se touchent l'un et l'autre. Lorsque le rang est rempli, placez de nouveau de la paille ou foin hachés, ou de la balle d'avoine, à une épaisseur de deux pouces, entre et sur les œufs. Pressez avec précaution en vous servant d'une planche, et continuez la même opération jusqu'à ce que le baril servant à empaqueter les œufs, soit rempli. Par ce moyen vous pourrez transporter les œufs à une longue distance, par de mauvais chemins, sans crainte de les casser.

L'ortie employée comme remède

L'ortie, qui est employée avec profit pour la nourriture des bestiaux et volailles, peut aussi rendre de sérieux services à l'homme. On l'emploie comme révulsif pour produire une irritation sur un point quelconque du corps ; on s'en sert comme révulsif pour produire une irritation sur un point quelconque du corps ; on s'en sert contre les rhumatisme et la paralysie ; elle fait disparaître l'embouppoint en la prenant à la dose de 20 ou 30 grains par jour ; la graine en poudre, à la dose de 30 ou 40 grains matin et soir guérit, dit-on, le gôtre sans nuire à l'estomac ou à la santé ; mêlée en poudre fine aux aliments, elle facilite la digestion ; prise en sirop, elle possède des vertus digestives ou apéritives.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues, à OTTAWA, jusqu'à MIDI,

VENDREDI, LE 17 JUIN,

prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, à partir du 1er OCTOBRE 1881.

CHICOUTIMI et ROBERVAL, trois fois par semaine ;
CHICOUTIMI et la BAIE SAINT-PAUL, six fois par semaine, durant neuf mois de l'année ;
GASPÉ BASSIN et GRANDE GREVE, trois fois par semaine ;
MURRAY BAY et QUÉBEC, six fois par semaine, durant neuf mois de l'année, et trois fois par semaine, du 1er juin au 1er septembre de chaque année ;
MURRAY BAY et TADOUSAC, trois fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés relativement aux conditions des contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux bureaux intermédiaires, ou au bureau du sous-igné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumissions.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 2 mai 1881.